

Hauts-de-France, Aisne  
Saint-Quentin  
Ville close  
4 place Henri IV, 53 rue Gabriel-Péri

## **Ancien tissage de tulle Crapier et tissage de linge damassé Dollé, brasserie de l'Union Saint-Quentinoise, puis brasserie, malterie, usine à glace et cidrerie Cacheux (vestiges)**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA02002860  
Date de l'enquête initiale : 2005  
Date(s) de rédaction : 2005  
Cadre de l'étude : patrimoine industriel la communauté d'agglomération de Saint-Quentin  
Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : tissage, brasserie, malterie, usine à glace, cidrerie  
Précision sur la dénomination : tissage de tulle ; tissage de linge damassé  
Appellation : Crapier, Dollé, Brasserie de l'Union Saint-Quentinoise, Cacheux  
Parties constituantes non étudiées : logement de contremaître

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 1824. D 2309, 2310, 2311 partiel ; 2004. AL 1, 5, 192, 194, 195

### **Historique**

Vers 1820, Jean-Pierre Crapier fait édifier un atelier de tissage sur ce site des anciens remparts de la ville. Il crée dans une partie des locaux son propre tissage de tulle, et loue l'autre partie à Alexandre Dollé qui implante un tissage de linge de table damassé, en lin et coton. Le décès précoce d'Alexandre Dollé (le 28 octobre 1827, à l'âge de 31 ans) entraîne la fermeture de l'établissement en 1827. En 1829, il est acquis par M. Bricaille, qui redémarre la production et développe les équipements, avant de transférer le tissage dans de nouveaux ateliers, rue de l'Arbalétrier, vers 1838. En 1839, J.-P. Crapier obtient l'autorisation de créer sur le site une brasserie, en substitution au tissage. Elle est exploitée dans les années 1840 par Charles Legrand, puis reprise par la société Dorigny et Cie à partir de 1854, exploitée sous la dénomination Brasserie de l'Union Saint-Quentinoise. L'établissement est successivement repris par Edouard Delporte (avant 1862), Henri Devillers (1862-1865), Denis et Cie (1866-1868), Dupret et Cie (1872-1875), puis acquise en 1875 par Germain Cacheux. Des années 1880 aux années 1900, il procède à une diversification de la production et à de nouvelles constructions : une malterie en 1882, des logements de contremaîtres ou d'employés en 1884, sur les plans de l'architecte Jules Hachet-Souplet, enfin une usine à glace en 1907 et une cidrerie (non datée). L'usine est vidée de ses équipements durant la Première Guerre mondiale et seules la malterie et la cidrerie seront rééquipées par Jules Cacheux, successeur de Germain Cacheux qui exploite l'établissement jusqu'à sa fermeture, au milieu des années 1960. En 1988, la totalité des ateliers est rasée, pour laisser place à un immeuble d'habitation. Seul subsiste l'immeuble à passage cocher donnant accès à la brasserie, qui abritait les logements de contremaîtres. Dans les années 1830, le tissage de tulle de J.-P. Crapier est équipé d'une machine à vapeur. En 1845, Charles Legrand obtient l'autorisation d'installer une machine de 6 ch. dans la brasserie. En 1906, la brasserie est équipée d'une nouvelle machine à vapeur horizontale de type Rider du constructeur La Strasbourgeoise (Luneville), d'une puissance de 40 à 45 ch., alimentée par un générateur Lecoite et Villette (Saint-Quentin). La capacité des brassins est estimée pour le calcul de la patente à 148 hl en 1868, à 95-110 hl dans les années 1877-1901 (27 500 d °hl en 1907). En 1914, la production, qui est de 10 000 hl/an (et 1500 t de glace), est vendue dans un rayon de 15 km

autour de Saint-Quentin. La brasserie-malterie-cidrerie emploie environ 25 ouvriers en pleine saison, en 1914. La malterie n'emploie plus qu'une dizaine de salariés dans les années 1960.

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle (détruit), 4e quart 19e siècle, 1er quart 20e siècle

Dates : 1882 (daté par travaux historiques, daté par source, porte la date), 1884, 1907

Auteur(s) de l'oeuvre : Jules Hachet-Souplet (architecte, )

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Jean-Pierre Crapier (commanditaire), Alexandre Dollé (commanditaire)

## Description

Le bâtiment subsistant, construit en brique, se compose d'une partie sur cave, à 2 étages carrés, avec façade incurvée, en alignement avec la place Henri IV circulaire, et une partie à 3 étages carrés au-dessus du porche donnant primitivement accès aux ateliers de la brasserie. Cette partie est alignée sur l'avenue Faidherbe. Les deux parties forment donc un angle aigu. Elles sont couvertes de toits à longs pans et croupes, en ardoise. Le rez-de-chaussée, entièrement enduit, est aujourd'hui percé d'une devanture. Du calcaire en pierre de taille est utilisé pour les bandeaux formant larmiers, les corniches, les sommiers et clefs d'arc des baies. La baie du 1er étage au dessus du porche est entièrement encadrée de pierre de taille, et surmontée d'une mouluration en mitre. Son allège est ornée d'une table en pierre de taille portant l'inscription MALTERIE CIDRERIE, tandis que la clef de l'arc segmentaire porte le monogramme sculpté C. La baie de l'étage supérieure est surmontée d'une table sculptée polygonale avec le chronogramme 1884. La baie du second étage placée à l'autre extrémité du bâtiment est surmontée d'une table du même type, portant le monogramme CD.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; brique ; enduit ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, 3 étages carrés

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; croupe

Énergies : énergie thermique ; produite sur place

## Typologies et état de conservation

État de conservation : établissement industriel désaffecté, vestiges

## Statut, intérêt et protection

Alexandre Dollé est le second fabricant saint-quentinois de linge damassé, après Henri Pelletier, introducteur en 1817 de ce nouveau type de fabrication en France (depuis la Silésie et la Saxe). Alexandre Dollé est récompensé aux expositions industrielles de 1819, 1823 et 1827.

Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AC Saint-Quentin. Série D ; 3 D 21. **Correspondance générale : lettres du sous-préfet.**  
18-21-1821 - Demande de moyens d'encouragement par la Chambre Consultative pour Dollé fils
- AC Saint-Quentin. Série D ; 3 D 85. **Correspondance générale - Travail des enfants dans les manufactures - Arrondissement de Saint-Quentin.** Liste des manufactures, usines, ateliers et fabriques soumis à la loi du 22 mars 1841. [1869].
- AC Saint-Quentin. Série F ; 7 F 12. **Conseil des Prudhommes - Liste des électeurs : patrons et ouvriers, 1883 à 1886.**  
Germain Cacheux, né le 20/02/1850, en exercice depuis 1875
- AC Saint-Quentin. Série F ; 7 F 16 et 17. **Conseil des Prudhommes - Listes électorales : Patrons, 1908 à 1927.**  
1908-1913 - Germain Cacheux (né en 1850, en exercice depuis 1875) ; 1920-1927 - Jean Cacheux (né en 1875)

- AC Saint-Quentin. Série G ; 1 G 24 à 93. **Matrices des contributions personnelles et des patentes.** 1864-1914.  
années 1868 (1 G 25), 1877 (1 G 26), 1881 (1 G 30), 1885 (1 G 34), 1891 (1 G 40), 1895 (1 G 44), 1901 (1 G 67/68), 1907 (1 G 74/75), 1914 (1 G 89/90)
- AC Saint-Quentin. Série G ; 1 G 50 à 53. **Registres des patentes pour les années 1861, 1862 et 1863.**  
Edouard Delporte (1861), Henri Devillers (1862-1863)
- AC Saint-Quentin. Série G ; 1 G 61. **Matrice des propriétés baties [1842-1846].**  
Crapier - propriétaire, Legrand - locataire
- AC Saint-Quentin. Série I ; 5 I 2. **Hygiène et salubrités - Etablissements insalubres et dangereux - [1836-1877].**  
4-07-1838 - Crapier - Brasserie (autorisation d'installation) ; 8/04/1845 - Legrand - Machine à vapeur (autorisation d'installation)
- AC Saint-Quentin. Série I ; 5 I 2-1. **Rapport de l'ingénieur des ponts-et-chaussées contenant diverses observations sur le résultat de la visite qu'il a faite des appareils à vapeur en activité dans les usines de l'arrondissement de Saint-Quentin. Rapport expédié le 25-11-1850 par la sous-préfecture au maire de Saint-Quentin.**
- AC Saint-Quentin. Série O ; 3 O 20. **Estimation approximative des unités de vapeur installées dans les usines de Saint-Quentin - [vers 1910].**
- AC Saint-Quentin. Non coté. **Matrices cadastrales - 3e série - 1911/1926**, [les mêmes matrices sont conservées aux archives départementales : AD Aisne. 4 P 691/2 à 9].  
Germain Cacheux - Cases 2401 à 2405
- AC Saint-Quentin. Non coté. **Copie de la matrice générale des contributions. 1961 - 1967.**
- AC Saint-Quentin. Service de l'Urbanisme ; Permis de construire. **Dossier 314 - Place Henri IV.** Casier sanitaire - M. Cacheux - 1919.
- AD Aisne. Série P ; 4 P 691/11 à 19. **Matrices des propriétés mixtes et non bâties - Première série (1827-1883).**  
Jean-Pierre Crapier - Folio 215
- AD Aisne. Série R ; 15 R 1143. **Dommages de guerre. Dossier n° 5032. Germain Cacheux.**
- AD Aisne. Série R ; 15 R 1863. **Dommages de guerre. Dossier n° 7599. Cacheux.**
- AD Aisne. Série U ; 289 U 126. **Tribunal de commerce de Saint-Quentin - Dépôt des actes de sociétés - Registres d'enregistrement.**  
1875 - Dissolution de la société [Dupret] et Cie, fondée en 1872
- AD Aisne. 9409. **Industrie - Etudes du Comité d'Etudes et de Liaison Interprofessionnel du Département de l'Aisne - Recensement des industries pour 1960, 1964, 1966 et 1868.**
- BM Saint-Quentin. Fonds local. **Annuaire et almanachs.**  
années 1834 à 1954

## Documents figurés

- **Ville de Saint-Quentin. Supplément à la section D de la ville. 3e feuille.** Plan cadastral, manuscrit, couleur, 1 : 2500, [1821-1831] (AC Saint-Quentin ; non coté).
- **Plan de la ville de Saint-Quentin avec ses agrandissements sur l'emplacement des fortifications cédées à la ville par décret impérial du 28 avril 1810.** Plan imprimé, surchargé en rouge (plan des fontaines), 1 : 4000, 58 x 77,5 cm, gravé en 1828, par Védié (architecte voyer), Pelletier (architecte), Tardieu Pierre (graveur). (AC Saint-Quentin. Série O ; 1 O 2. Voirie urbaine. Plan des rues, voies et ruelles - 1807 à 1860).
- **Plans d'alignements tracés suivant l'alignement proposé le 23 juin 1832 et suivants. Planche n° 7.** Plan, encre et lavis, 100 x 65 cm, 16-08-1836, par H. Pelletier (géomètre). (AC Saint-Quentin. Service de l'Urbanisme ; non coté).
- **Brasserie Cacheux.** Papier à en-tête, 31-10-1882 (AC Saint-Quentin. Service de l'Urbanisme ; Voirie. Dossier n° 184 - Boulevard Faidherbe).
- **Brasserie Cacheux.** Papier à en-tête, 21-08-1897 (AC Saint-Quentin. Service de l'Urbanisme ; Voirie. Dossier n° 101 - Rue de Châteaudun).
- **Mr Cacheux - Brasserie et maisons d'habitation - A St-Quentin rue d'Orléans n° 53-51 . Place Henri IV n° 4-5 . Etat avant la guerre - Plan du 2e sous-sol.** Tirage, 1 : 200, n° 1, 31 x 39 cm, 30-08-1919 (AD Aisne. Série R ; 15 R 1143).
- **Mr Cacheux - Brasserie et maisons d'habitation - A St-Quentin rue d'Orléans n° 53-51 . Place Henri IV n° 4-5 . Etat avant la guerre - Plan du 1er sous-sol.** Tirage, 1 : 200, n° 2, 31 x 39 cm, 30-08-1919 (AD Aisne. Série R ; 15 R 1143).
- **Mr Cacheux - Brasserie et maisons d'habitation - A St-Quentin rue d'Orléans n° 53-51 . Place Henri IV n° 4-5 . Etat avant la guerre - Plan du rez-de-chaussée.** Tirage, 1 : 200, n° 3, 31 x 39 cm, 30-08-1919 (AD Aisne. Série R ; 15 R 1143).
- **Mr Cacheux - Brasserie et maisons d'habitation - A St-Quentin rue d'Orléans n° 53-51 . Place Henri IV n° 4-5 . Etat avant la guerre - Plan du 1er étage.** Tirage, 1 : 200, n° 4, 31 x 39 cm, 30-08-1919 (AD Aisne. Série R ; 15 R 1143).
- **Mr Cacheux - Brasserie et maisons d'habitation - A St-Quentin rue d'Orléans n° 53-51 . Place Henri IV n° 4-5 . Etat avant la guerre - Plan du 2e étage.** Tirage, 1 : 200, n° 5, 31 x 39 cm, 30-08-1919 (AD Aisne. Série R ; 15 R 1143).
- **Mr Cacheux - Brasserie et maisons d'habitation - A St-Quentin rue d'Orléans n° 53-51 . Place Henri IV n° 4-5 . Etat avant la guerre - Plan du 3e étage (combles).** Tirage, 1 : 200, n° 6, 31 x 39 cm, 30-08-1919 (AD Aisne. Série R ; 15 R 1143).
- **Mr Cacheux - Brasserie et maisons d'habitation - A St-Quentin rue d'Orléans n° 53 . Etat avant la guerre - Coupes.** Tirage, 1 : 200, n° 7, 63 x 43 cm, 30-08-1919 (AD Aisne. Série R ; 15 R 1143).
- **Nouveau plan de Saint-Quentin monumental industriel et commercial.** Plan imprimé, 75,5 x 106 cm, [1894], par Schneider (dessinateur), H. Rollet (graveur). (Musée Antoine Lécuyer).

- **Vue aérienne.** Photogr. pos., n. et b., altitude 6000 m, focale 50, format 178 x 238 mm, 18-06-1918 (AD Aisne. 28 Fi Saint-Quentin 2).
- **[Vue aérienne de Saint-Quentin vers 1933-1936].** Photogr. pos., n. et b., série H 306, 23 x 16,5 cm, [1933-1936], photographie de la Compagnie Aérienne Française (BM Saint-Quentin. Fonds local : photographies aériennes).
- **[Vue aérienne].** Photogr. pos., n. et b., 18 x 13 cm, [1950-1960], par Lapie (AD Aisne ; 10 Fi Saint-Quentin 61).

## Bibliographie

- **Formation de société [Dorigny et Cie - Brasserie de l'Union Saint-Quentinoise].** *Le Journal de Saint-Quentin*, 19-11-1854.
- HERICART-FERRAND, Louis Etienne François. **Rapport sur les produits de l'industrie française.** Paris : Imprimerie Royale, 1824.  
p. 111
- HERICART-FERRAND, Louis Etienne François. **Rapport sur les produits de l'industrie française.** Paris : Imprimerie Royale, 1828.  
p. 124
- **Le Journal de la ville de Saint-Quentin et des communes environnantes.**  
n°131, 17-02-1822, p. 10 ; n°437, 30-12-1827, p. 11 ; n°484, 23-11-1828, p. 18 ; n° 498, 01-03-1829, p. 22
- MOLEON, Jean-Gabriel-Victor de ; LENORMAND, Louis-Sébastien. **Description des expositions des produits de l'industrie française, faites à Paris depuis leur origine jusqu'à celle de 1819 inclusivement.** Paris : Bachelier, 1824.  
p. 219
- PICARD, Charles. **Saint-Quentin de son commerce et de ses industries (1789-1866).** Jules Moureau, 1867.  
Tome 2.  
pp. 110, 129, 152
- **[Présentation au jury départemental des produits de Dolé Fils tissés au moyen de métiers dits à la "Jakare", pour l'Exposition de l'industrie nationale de 1819].** *Le Journal de la ville de Saint-Quentin et des communes environnantes.* 15-08-1819, n° 5.  
p. 9.
- **Rapport fait par M. Pajot Descharmes, au nom du Comité des arts mécaniques, sur la fabrique de linge damassé de M. Dollé fils, à Saint-Quentin, département de l'Aisne.** *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, 21e année. Paris : Imprimerie de Madame Huzard, 1822.  
pp. 13-15
- **Rapport fait par M. Le vicomte Héricart de Thury, au nom du Comité des arts mécaniques, sur le linge damassé présenté à la Société par M. Pelletier, manufacturier, à Saint-Quentin,** in *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, 28e année. Paris : Imprimerie de Madame Huzart, 1829.  
pp. 426-430

## Annexe 1

### Henri-François Pelletier, Alexandre Dollé et le linge de table damassé

*M. Henri-François Pelletier a créé un nouveau genre d'industrie à Saint-Quentin : il exerçait dans cette ville l'art de dessinateur pour la fabrique des tissus brochés ; ce genre de travail le mit à même de connaître à fond le mécanisme du tissage ; et d'étudier les divers moyens de perfectionnement dont il le crut susceptible. Il se fraya une nouvelle route, et parvint à fabriquer, avec beaucoup de succès, des tissus brochés et nuancés, qui leur attirèrent les éloges de tous les fabricans.*

*Cette première réussite lui inspira une autre tentative bien plus importante ; il conçut la possibilité de fabriquer, en coton et en fil de lin du pays, des linges de table damassés, à l'instar de ceux que nous tirions de la Saxe et de la Silésie. Ses essais furent des coups de maître. On a vu à l'exposition de 1919, des produits de toute espèce de cet ingénieux fabricant, qui ont attiré les regards de tout le monde, et que le jury central a récompensés par une médaille d'argent.. Cette branche d'industrie, nouvelle pour Saint-Quentin et pour la France, nous affranchit déjà du tribut que le luxe de notre pays a jusqu'ici payé aux manufactures étrangères. La faveur qu'obtiennent les fabriques françaises sur celles des autres pays, pour tout ce qui est objet de goût, peut permettre d'espérer que cette branche d'industrie ouvrira de nouvelles sources à la prospérité publique.*

*Cet excellent citoyen, peu favorisé par la fortune, voit sans jalousie que l'exemple de son zèle a excité celui de plusieurs fabricans qui se sont empressés de l'imiter, en faisant leur profit des lumières qu'il a répandues, des écoles qu'il a nécessairement faites et de la capacité des ouvriers qu'il a formés à grands frais. La manufacture de M. Pelletier occupe environ 100 ouvriers.*

*Mr A. Dollé fils, à Saint-Quentin, a appliqué le métier de Jacquart à la fabrication du linge de table damassé à figures ; il l'a même perfectionné, et est parvenu, par les simplifications qu'il a apportées dans les manipulations, à établir ces marchandises à 20 % au-dessous du cours de l'étranger. Les produits de sa manufacture ont paru à l'exposition de 1819, et quoiqu'ils ne fussent là que comme des essais, ils ont mérité d'être distingués et ont obtenu une mention honorable.*

Extrait de : **Suite du mémoire sur quelques Manufactures du Département de l'Aisne**, *Le Journal de la ville de Saint-Quentin et des communes environnantes*. n°131, 17-02-1822. p. 10-11.

## Annexe 2

### Production de la fabrique de linge damassé Dollé puis Bricaille, en 1822 et 1829

**Rapport fait par M. Pajot Descharmes, au nom du Comité des arts mécaniques, sur la fabrique de linge damassé de M. Dollé fils, à Saint-Quentin, département de l'Aisne**, *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale*, 21e année. Paris : Imprimerie de Madame Huzard, 1822, pp. 13-15.

*Messieurs, votre Comité des arts mécaniques, que vous avez chargé de faire un rapport sur le linge damassé en fil, fabriqué à l'instar de ceux de la Saxe et de la Silésie, dans la manufacture formée à Saint-Quentin, par M. Dollé fils ; et dont cet entrepreneur vous a soumis des échantillons, a cru devoir se transporter au dépôt de ces tissus, tenu par M. Dubois, rue Montmartre, n°132.*

*Les différens services que vos commissaires ont vus dans ce dépôt, ont justifié la bonne opinion que vous aviez conçue lors de la présentation qui vous a été faite d'échantillons analogues. La richesse de leurs dessins, leur on goût, la finesse et la belle qualité de fils employés, joints à la netteté du tissu et à la beauté des apprêts, ont fixé particulièrement notre attention. Le métier à la Jacquart, que M. Dollé annonce avoir perfectionné, et la navette volante dont il fait usage, lui permettent de donner à ses nappes des dimensions en quelque sorte extraordinaires. Le comité a vu avec étonnement des nappes de deux aunes de largeur, dont la régularité des dessins et la bonne fabrication laissent peu à désirer, après avoir été comparées, sous l'un et l'autre rapport, avec des services du même genre provenant de Saxe. A ce sujet, votre comité vous fera observer que, si les premiers produits de la manufacture de M. Dollé se présentent si avantageusement dès sa naissance (car on saura qu'elle n'est établie que depuis 18 mois environ, et qu'il en faut presque onze pour obtenir un service damassé à personnages, semblable à ceux que nous avons examinés, et qui se composent d'une nappe de huit quarts, de son surtout et de deux douzaines de serviettes assorties), on a droit d'en attendre encore un plus haut degré de perfection, lorsqu'elle aura surmonté les difficultés qui environnent presque toujours l'origine d'un établissement. Nul doute qu'alors les produits de M. Dollé ne rivalisent avantageusement avec ceux de la Saxe et même n'obtiennent la préférence sur ceux de la Silésie, surtout si ces derniers, au lieu d'entrer dans le royaume, ainsi qu'ils entrent aujourd'hui, avec franchise de droits, étaient assujettis à une taxe convenable, dont la fabrique française serait d'autant encouragée, puisqu'elle deviendrait une sorte de prime en sa faveur.*

*M. Dollé, en cherchant à substituer sa nouvelle fabrication à celle des batistes, dont la renommée s'étendait au lin, mais que la mode des vêtemens en coton a singulièrement restreinte, a eu une idée heureuse, surtout en plaçant le siège de cette fabrication dans le lieu même où se trouvent les ouvriers les plus exercés au travail d'un tissu dont la délicatesse a*

*beaucoup de rapport avec celle qui est particulière au linge de table damassé, en fil de lin de première qualité. D'autre part, le voisinage des départemens du Pas-de-Calais et du Nord, où se recueillent les beaux lins ramés dont une partie est employée à la dentelle, ne pourra que favoriser cette nouvelle industrie, en ce qui concerne ses approvisionnemens en matière première crue sur le sol français. Cette réunion d'avantages, qui doit être considérée par un manufacturier intelligent, atteste évidemment en faveur de M. Dollé, qui a su les calculer et se les approprier.*

*Depuis longtemps, à la vérité, on connaissait, dans le département du Nord, le linge de table à fleurs et à ramages, sortis des fabriques situées le long de la Lys, principalement de celles de MM. Haudoux et Boidin, à Merville ; mais combien les services qui en provenaient, beaux toutefois dans leur genre, différaient de ceux à personnages, dont s'occupe l'établissement de Saint-Quentin ! Les fabriques du département du Nord prennent rang après celles de Courtray et autres villes de la Belgique, tandis que celle du département de l'Aisne s'annonce, dès son début, comme marchant sur la ligne des fabriques de la Saxe et de la Silésie.*

*Vos commissaires, qui ne se sont pas dissimulé les efforts et les sacrifices soutenus qu'a dû faire M. Dollé, pour introduire en France la nouvelle fabrication dont ils viennent de vous faire connaître les heureux essais, ont pensé qu'à ces titres cet entrepreneur méritait, de votre part, une distinction spéciale ; ils ont en conséquence l'honneur de vous proposer,*

*1° - d'accorder à M. Dollé une mention honorable dans le compte à rendre des travaux de la société à la prochaine assemblée générale*

*2° - de lui témoigner votre satisfaction de ses succès, et de lui adresser des remerciemens pour la communication qu'il a bien voulu vous en donner.*

*Signé Pajot Descharmes, rapporteur. Adopté en séance, le 12 décembre 1821.*

**Rapport fait par M. Le vicomte Héricart de Thury, au nom du Comité des arts mécaniques, sur le linge damassé présenté par M. Bricaille, successeur de M. Alex. Dollé, de Saint-Quentin, Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale, 28e année. Paris : Imprimerie de Madame Huzard, 1829. pp. 426-430.**

*Messieurs, M. Bricaille, successeur de M. Dollé, fabricant de linge de table damassé, en fil de lin, à Saint-Quentin, vous a présenté divers produits de sa fabrique que vous nous avez chargés d'examiner.*

*Il paraît qu'éveillé par le rapport que nous avons eu l'honneur de vous présenter, le 8 avril dernier, sur le linge damassé de M. Pelletier, de Saint-Quentin, M. Bricaille, en vous soumettant ses produits, a eu l'intention de vous prouver que, successeur de M. Dollé, il n'épargne rien pour soutenir la réputation que cet habile manufacturier était parvenu à acquérir par ses beaux services de linge damassé. etc.*

*Les procès-verbaux du jury central de nos diverses expositions constatent les efforts faits simultanément, depuis dix à douze ans, par MM. Pelletier et Dollé, pour parvenir à nous affranchir du tribut annuel que nous payons à l'étranger pour le linge de table damassé. etc.*

*Tel était, Messieurs, lors de l'Exposition de 1827, l'état des deux manufactures de MM. Pelletier et Dollé. Depuis cette époque, M. Dollé est décédé, et sa fabrique, dans laquelle il avait fait des dépenses très considérables, est restée fermée jusqu'à ces derniers temps, que M. Bricaille l'a rachetée à ses héritiers, et l'a remise en activité, ainsi que l'atteste un certificat de la chambre consultative de Saint-Quentin, du 26 juin, signé de MM. Cordier, Em. Dufour, Demarolle-Pinon et Reichenbach, portant :*

*1° - Que M. Bricaille cherche, par ses soins et son activité, à continuer à cet établissement la réputation justement méritée que lui avait acquise son fondateur Alex. Dollé ;*

*2° - Que les métiers primitivement montés sont en activité, et que M. Bricaille s'occupe maintenant à en monter quelques nouveaux, qui lui permettront de remplir plus promptement les demandes qui lui seront faites ;*

*3° - Et que les commissaires de la chambre consultative ont surtout remarqué un métier pouvant faire des nappes de quatre aunes de largeur. etc.*

Plusieurs pièces sont ensuite présentées et jugées : des serviettes présentées en 1821 à la Duchesse du Berry par A.

Dollé lors de son passage à Saint-Quentin, et une serviette du service exécuté par Dollé pour la Duchesse de 1823 à

1827, des pièces d'un service à thé aux armes de la Duchesse exécuté par Bricaille en mai 1829, et des échantillons de linge damassé exécutés par Bricaille pour MM. Cheveux fils & Le Gentil.

## Annexe 3

### Vente de l'atelier de linge damassé de M. Dollé en 1828

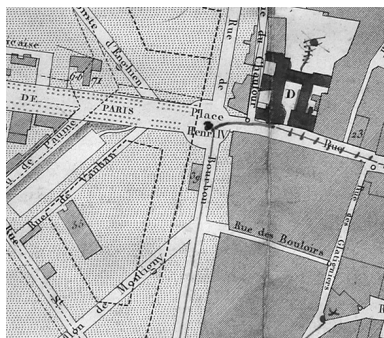
*Vente par adjudication volontaire.*

*Le Jeudi dix janvier prochain 1828, onze heures du matin, il sera procédé, par le ministère de Me Desains, notaire à St-Quentin, dans l'une des salles de la maison et atelier de tissage de linge damassé, dépendant de la succession de M. Dolé, sise en la ville de St.-Quentin, rue Bourbon, à la vente au plus offrans et derniers enchérisseurs, à l'extinction des feux et en dix-neuf lots, de l'établissement de tissage de linge de table damassé dudit sieur Dolé, et des terrains attenants à cet établissement ; le tout situé à St-Quentin, susdite rue de Bourbon.*

*Le 1er lot se compose d'un terrain contenant 1310 mètres, avec les bâtimens servant à l'établissement, et tous les métiers et ustensiles en dépendant etc.*

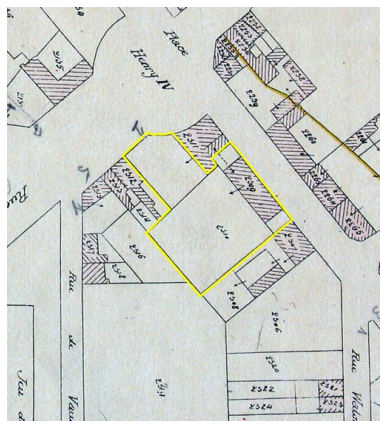
Extrait de : **Annonces judiciaires et légales**, *Le Journal de la ville de Saint-Quentin et des communes environnantes*, n°437, 30-12-1827, p. 11.

## Illustrations



Le tissage en 1828 (n°39 : Dollé - Linge de table damassé). En pointillé, le tracé des anciens remparts (AC Saint-Quentin).

Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20050205851NUCAB



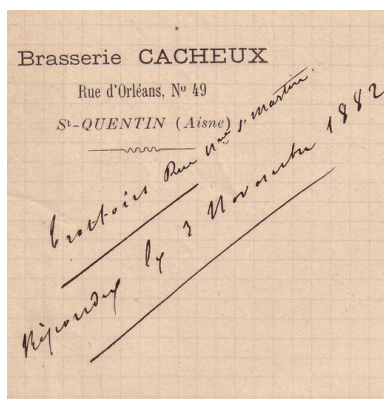
Plan masse du tissage Crapier (avant 1831). En jaune, emprise future de la brasserie-malterie Cacheux (AC Saint-Quentin).

Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20050205850NUCAB



Plans d'alignement de la ville de Saint-Quentin, par Pelletier, 1836. Extrait de la planche n°6 (AC Saint-Quentin).

Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20050205852NUCAB



Papier à en-tête, 1882 (AC Saint-Quentin).

Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20050205853NUCAB



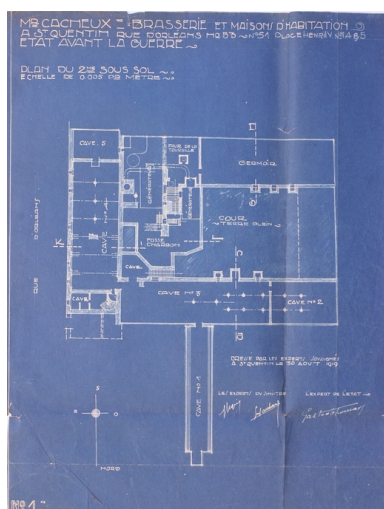
Nouveau plan de Saint-Quentin monumental industriel et commercial : la brasserie Cacheux vers 1894 (Musée Antoine Lécuyer).

Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20050205874NUCAB

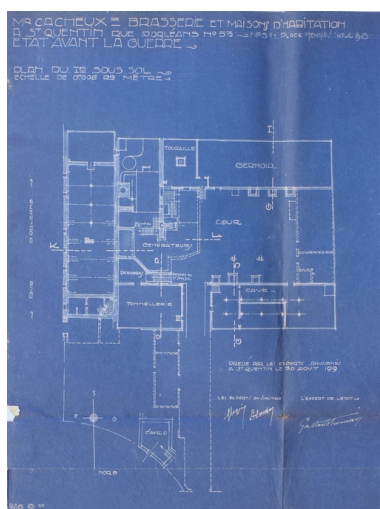


Papier à en-tête, 1897 (AC Saint-Quentin).

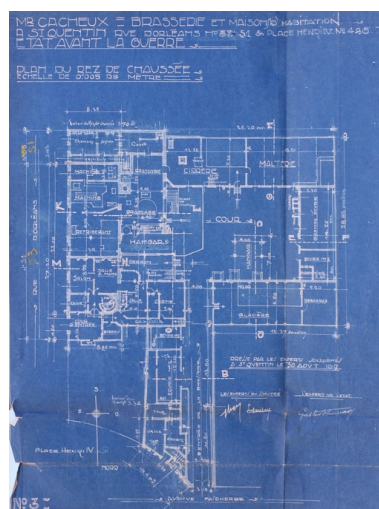
Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20060205268NUCAB



Plan du 2e sous-sol, état en 1914 (AD Aisne).



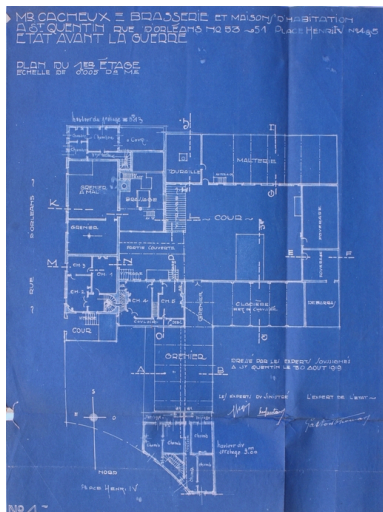
Plan du 1er sous-sol, état en 1914 (AD Aisne).



Plan du rez-de-chaussée, état en 1914 (AD Aisne).



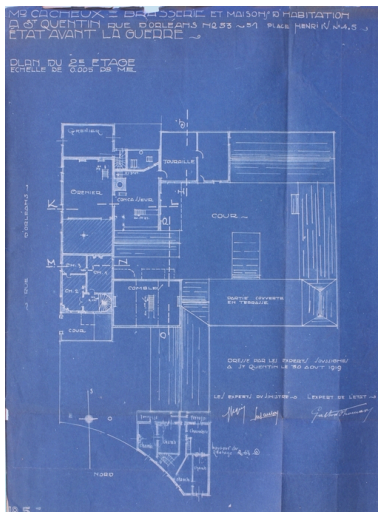
Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20050205854NUCAB



Plan du 1er étage, état en 1914 (AD Aisne).

Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20050205857NUCAB

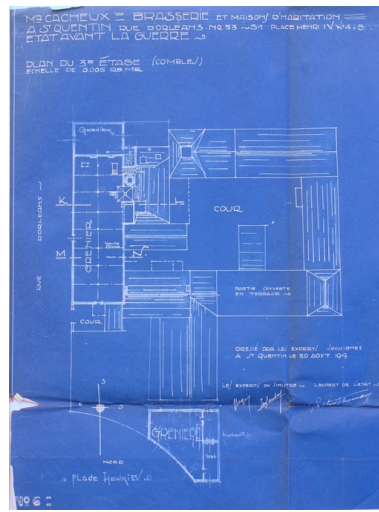
Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20050205855NUCAB



Plan du 2e étage, état en 1914 (AD Aisne).

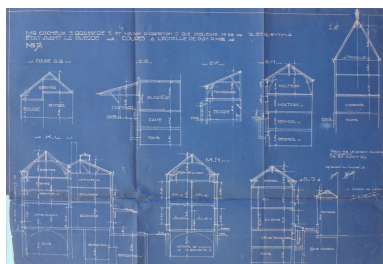
Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20050205858NUCAB

Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20050205856NUCAB



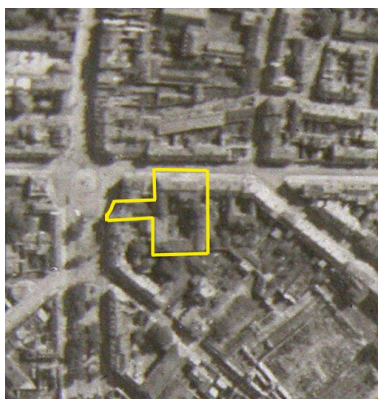
Plan du 3e étage, état en 1914 (AD Aisne).

Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20050205859NUCAB



Coupes transversales, état en 1914 (AD Aisne).

Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20050205860NUCAB



Vue aérienne du site en juin 1918 (AD Aisne).

Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20050205861NUCAB



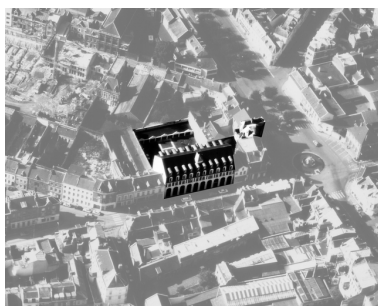
Vue aérienne du site vers 1933-1936 (BM Saint-Quentin).

Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20050205862NUCAB



Vue aérienne du site dans les années 1950-1960 (AD Aisne).

Phot. Pillet Frédéric  
IVR22\_20050205863NUCAB



Vue aérienne du site en 1989 : tous les bâtiments de la rue Gabriel-Péri ont été détruits, et remplacés par un immeuble d'habitation et des garages.

Phot. Pillet Frédéric, Autr. Phot'R  
IVR22\_20050205864NUCAB



A gauche, l'immeuble d'habitation construit à l'emplacement des ateliers (rue Gabriel-Péri). A droite, le porche d'entrée surmonté de logements d'employés (place Henri IV).

Phot. Frédéric Pillet  
IVR22\_20050205865NUCAB



Place Henri IV : à droite, les logements d'employés et le porche d'entrée de la brasserie.

Phot. Frédéric Pillet  
IVR22\_20050205866NUCA



Place Henri IV : à droite, les logements d'employés et le porche d'entrée de la brasserie.

Phot. Frédéric Pillet  
IVR22\_20050205867NUCA



Table portant l'inscription Malterie - Cidrerie, surmontant le porche de la brasserie.

Phot. Frédéric Pillet  
IVR22\_20050205869NUCA



Façade antérieure des logements d'employés : détail.

Phot. Frédéric Pillet  
IVR22\_20050205870NUCA



Baie de la façade antérieure des logements d'employés, surmontée du monogramme de Germain Cacheux.

Phot. Frédéric Pillet  
IVR22\_20050205871NUCA



Façade antérieure des logements d'employés.

Phot. Frédéric Pillet  
IVR22\_20050205868NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Les usines de produits agro-alimentaires de Saint-Quentin (IA02002967)

Les usines textiles de Saint-Quentin (IA02002973)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

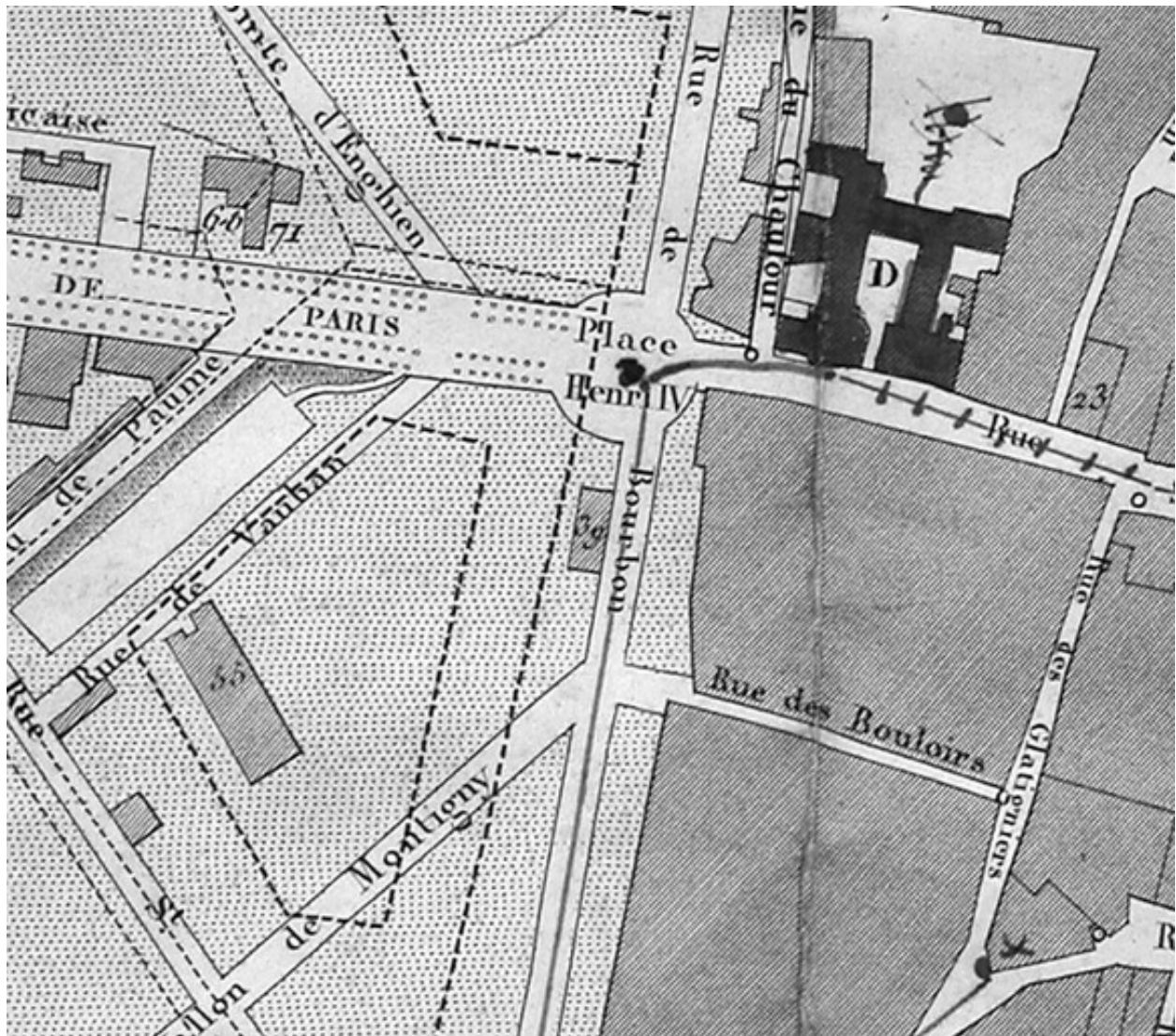
### Oeuvre(s) en rapport :

Les établissements industriels et commerciaux de la ville close et des boulevards (IA02002971) Picardie, Aisne, Saint-Quentin

Ancien tissage de linge damassé Léon Bricaille, puis Antoine Daudré, tissage de coton Bonnetterre (IA02002861)  
Picardie, Aisne, Saint-Quentin, Ville close, 27 bis, 29, 36, 38 rue des Arbalétriers

Auteur(s) du dossier : Frédéric Pillet

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin

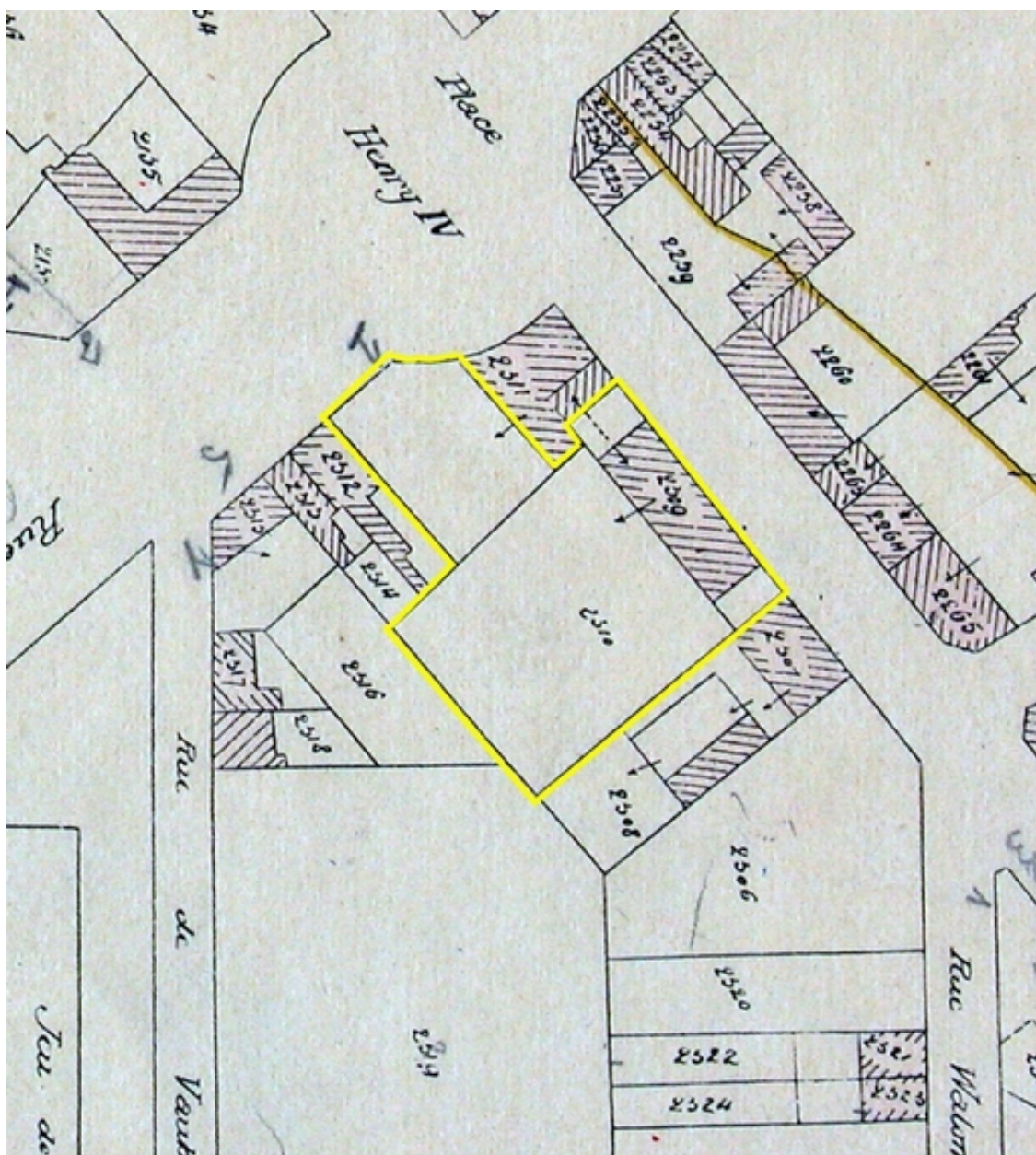


Le tissage en 1828 (n°39 : Dollé - Linge de table damassé). En pointillé, le tracé des anciens remparts (AC Saint-Quentin).

IVR22\_20050205851NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan masse du tissage Crapier (avant 1831). En jaune, emprise future de la brasserie-malterie Cacheux (AC Saint-Quentin).

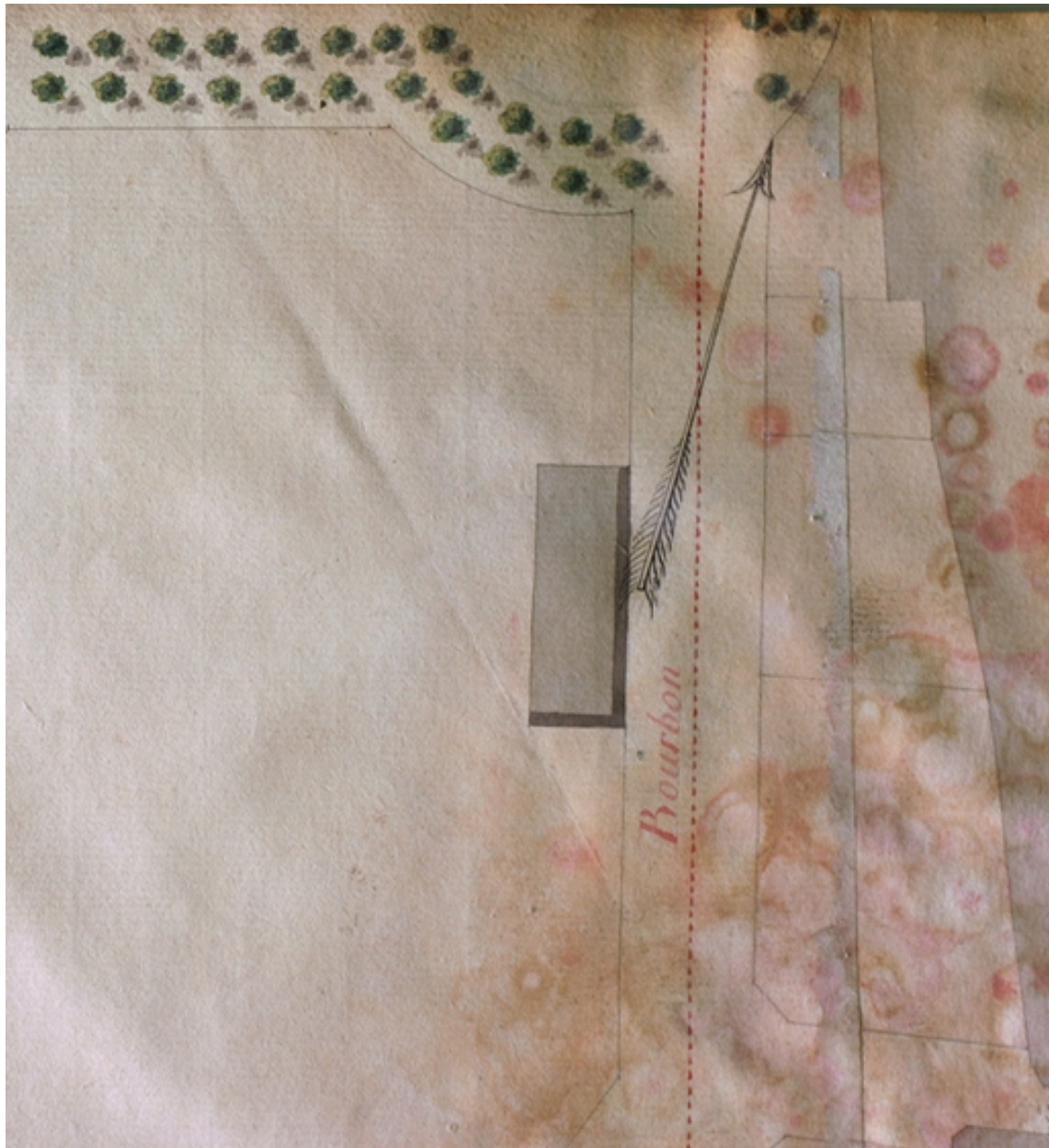
Référence du document reproduit :

- Ville de Saint-Quentin. Supplément à la section D de la ville. 3e feuille - n°1861 à 2391. Plan cadastral, manuscrit, couleur, [1821-1831]. Archives communales, Saint-Quentin : non coté

IVR22\_20050205850NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

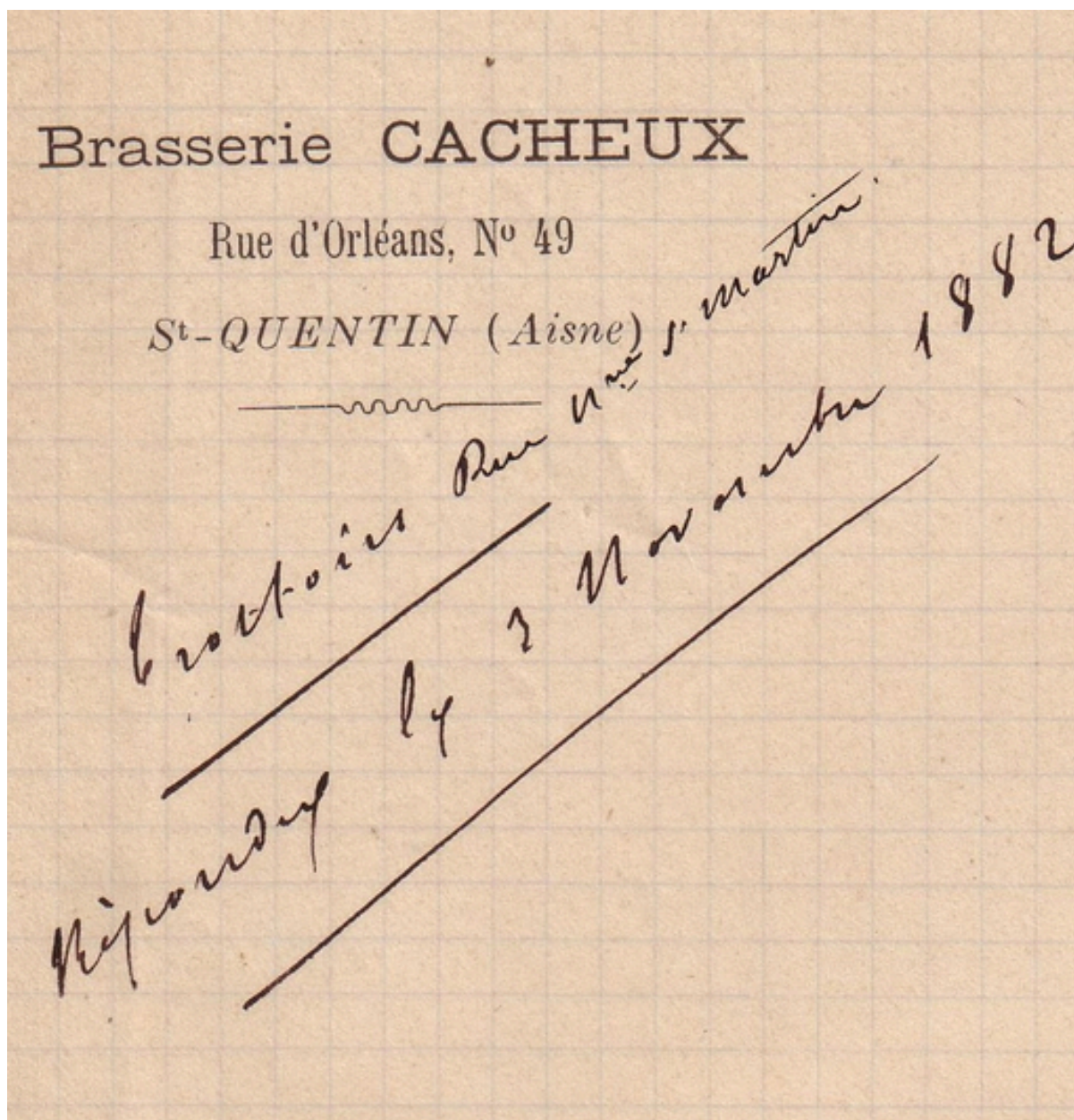


Plans d'alignement de la ville de Saint-Quentin, par Pelletier, 1836. Extrait de la planche n°6 (AC Saint-Quentin).

IVR22\_20050205852NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

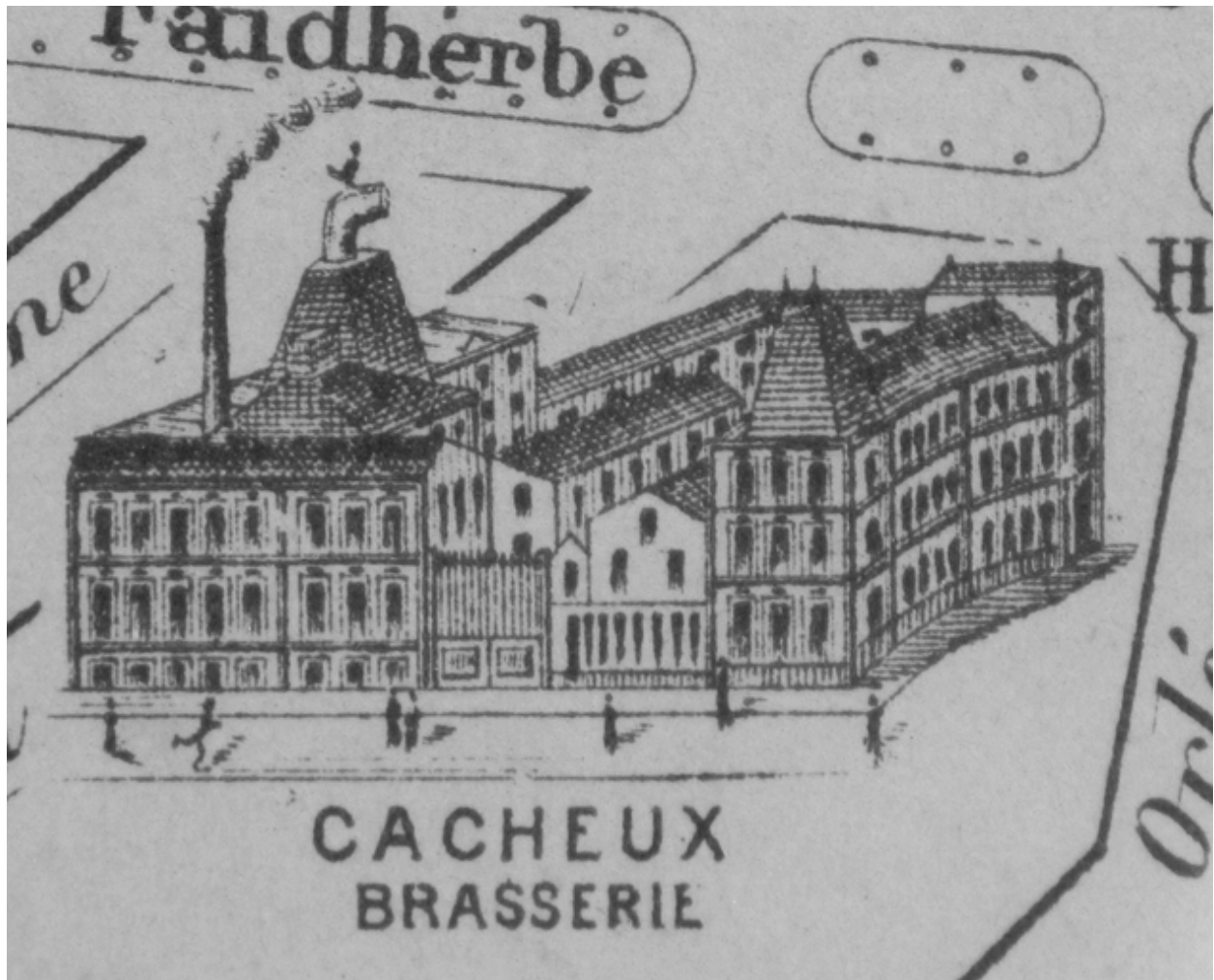


Papier à en-tête, 1882 (AC Saint-Quentin).

IVR22\_20050205853NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Nouveau plan de Saint-Quentin monumental industriel et commercial : la brasserie Cacheux vers 1894 (Musée Antoine Lécuyer).

IVR22\_20050205874NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



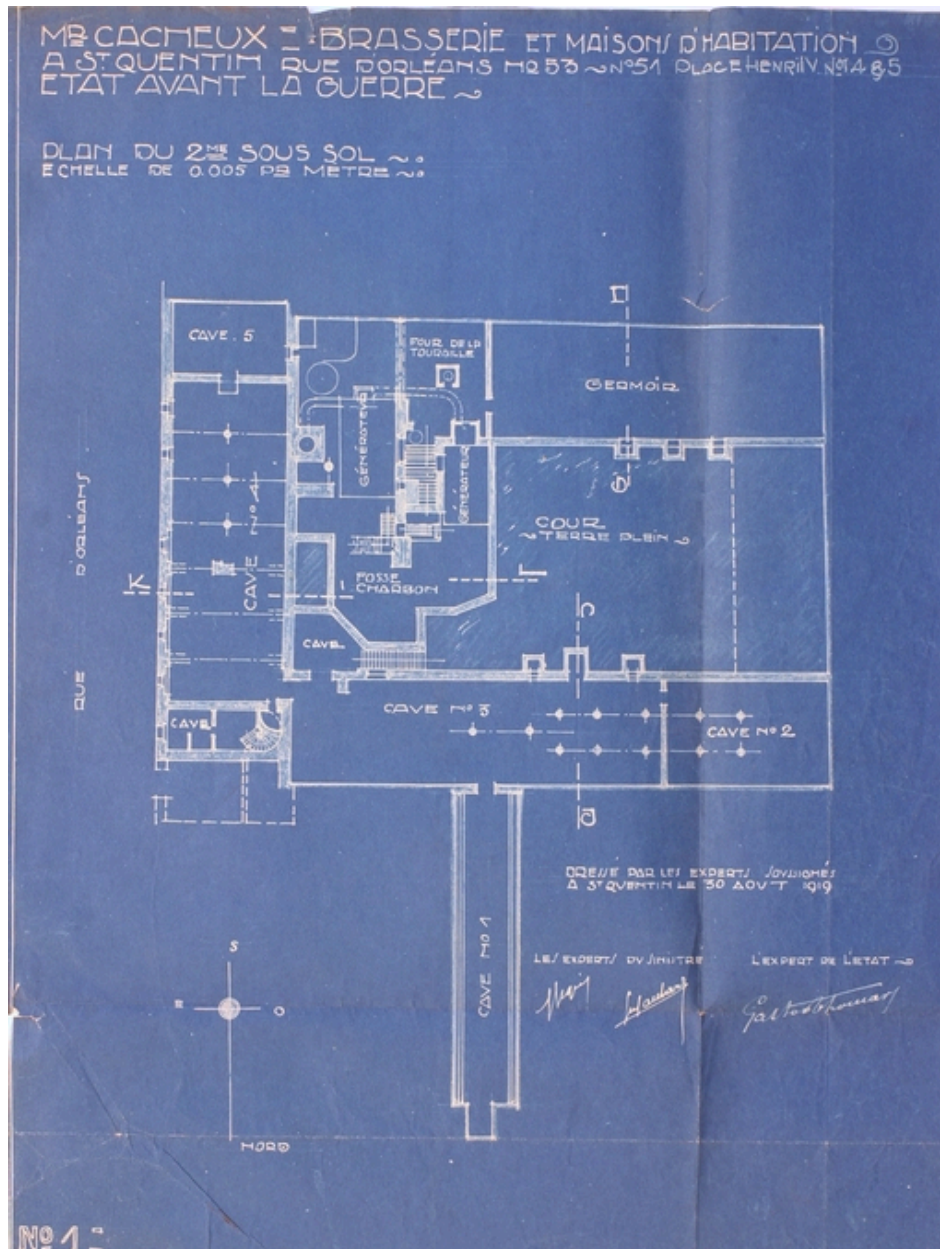
Papier à en-tête, 1897 (AC Saint-Quentin).

IVR22\_20060205268NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





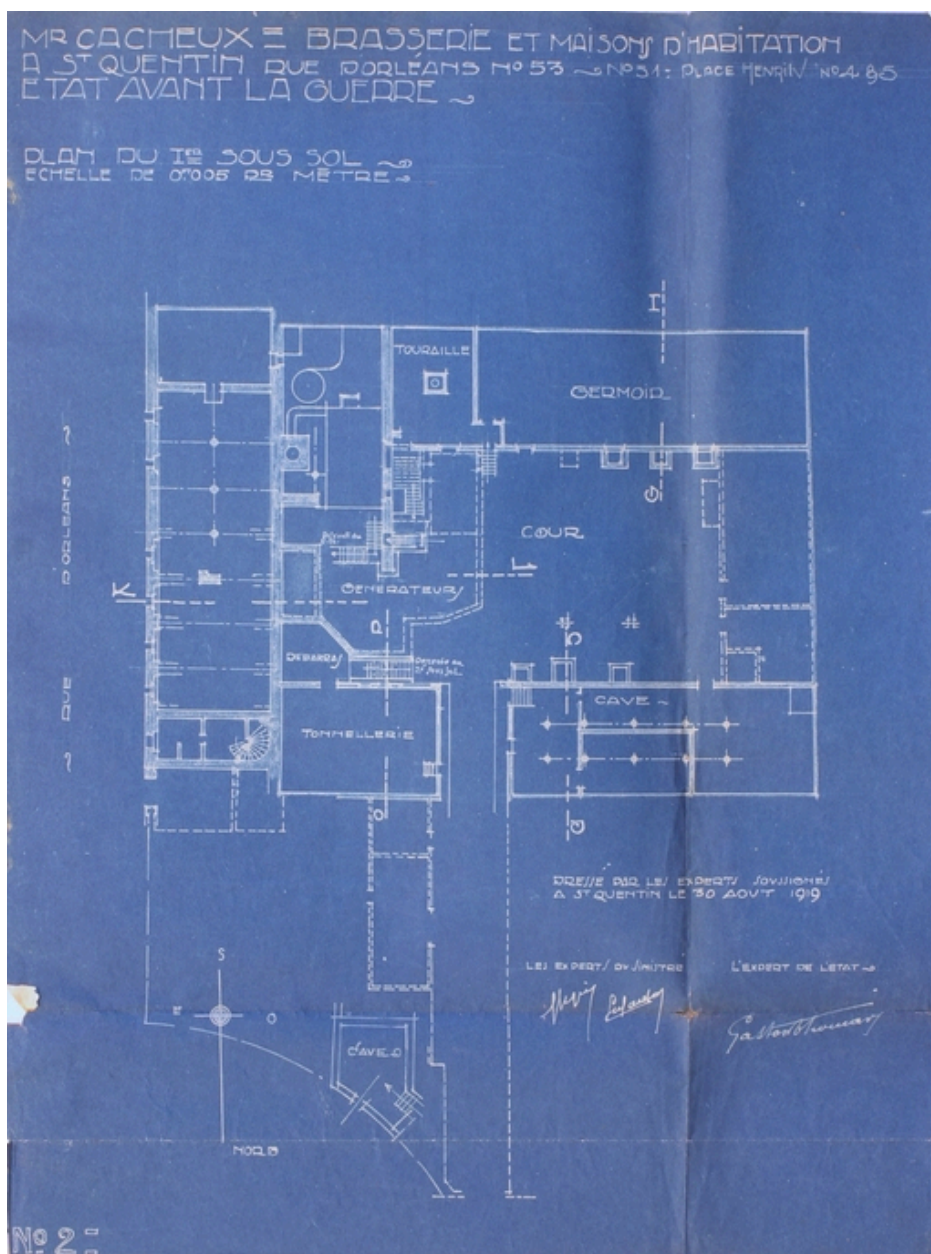
Plan du 2e sous-sol, état en 1914 (AD Aisne).

IVR22\_20050205854NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



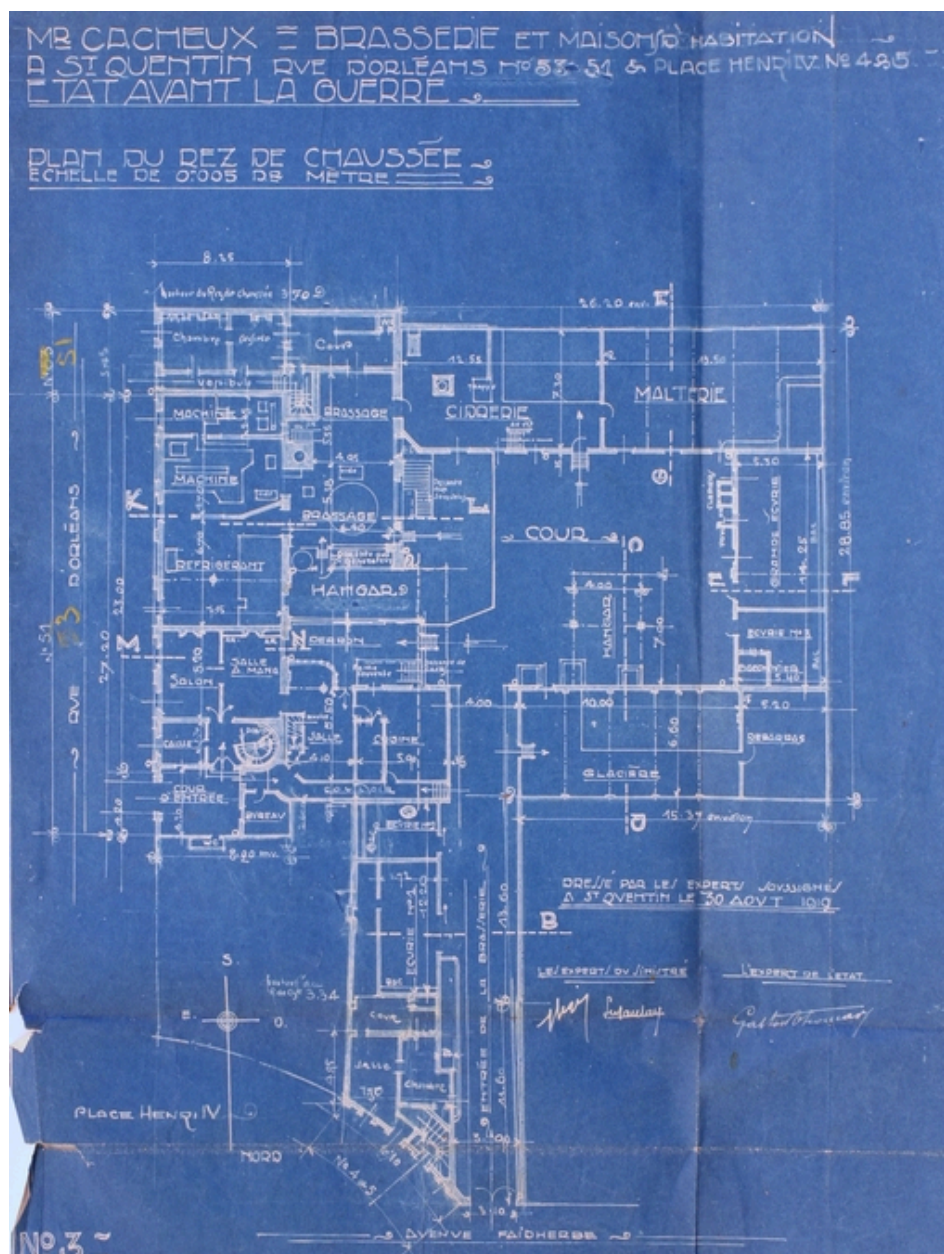
Plan du 1er sous-sol, état en 1914 (AD Aisne).

IVR22\_20050205855NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



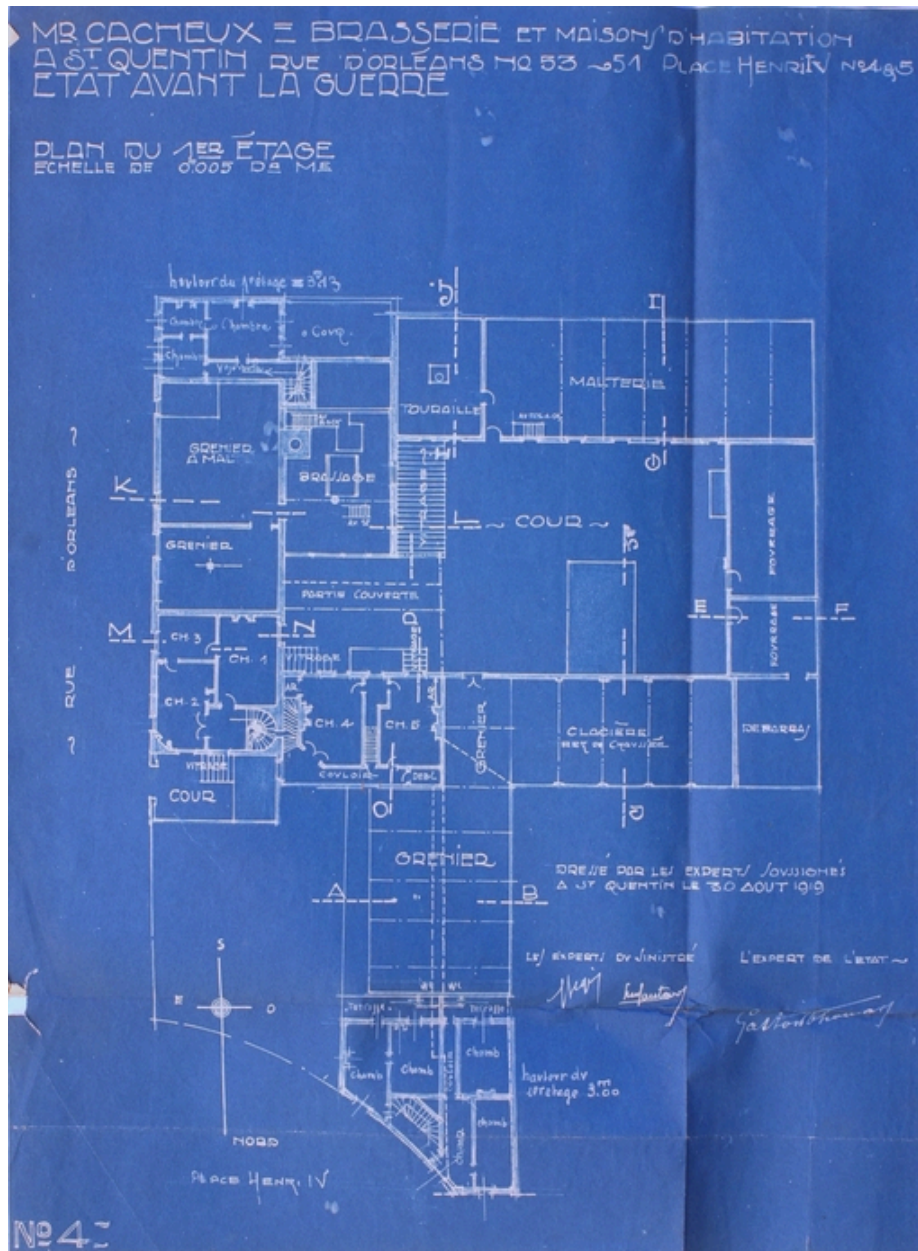
Plan du rez-de-chaussée, état en 1914 (AD Aisne).

IVR22\_20050205856NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



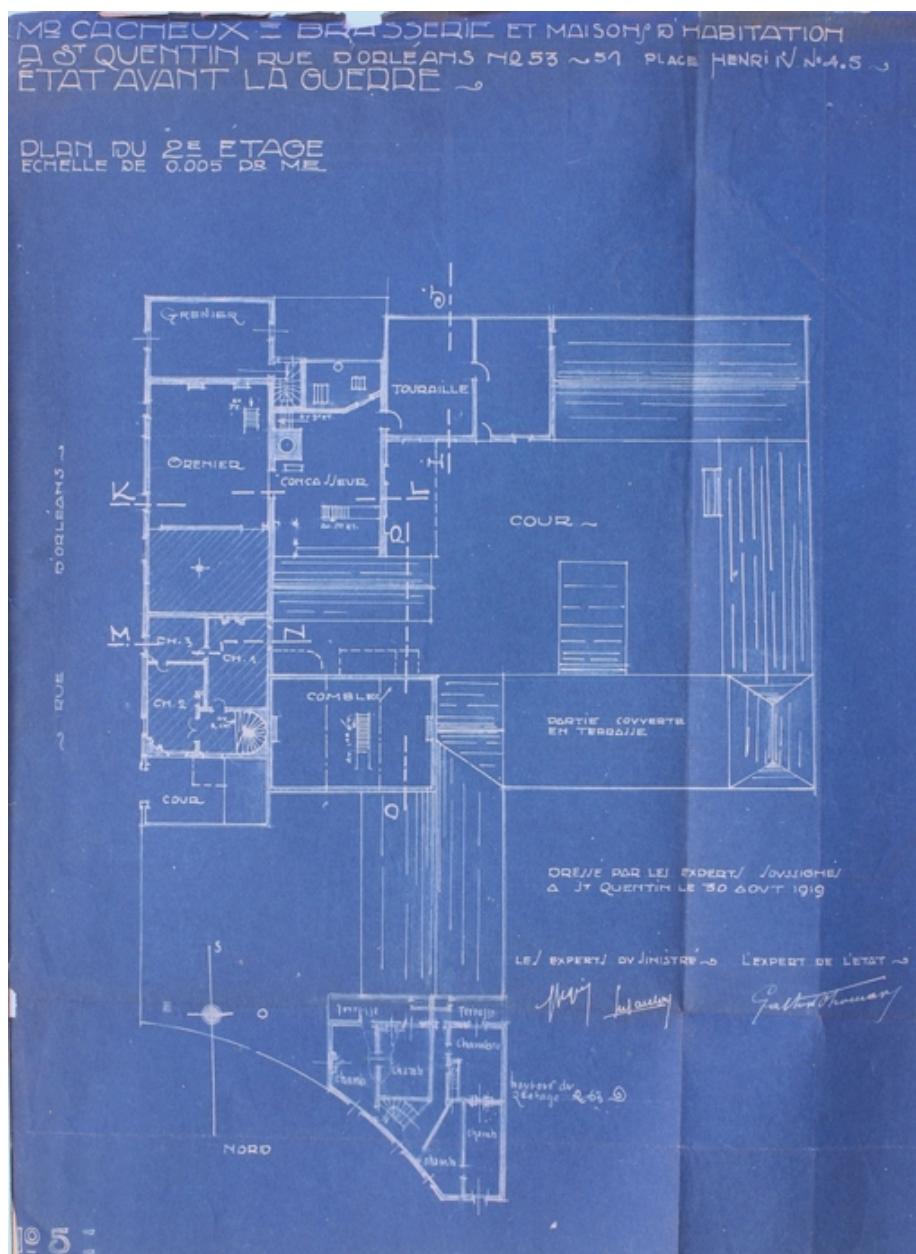
Plan du 1er étage, état en 1914 (AD Aisne).

IVR22\_20050205857NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



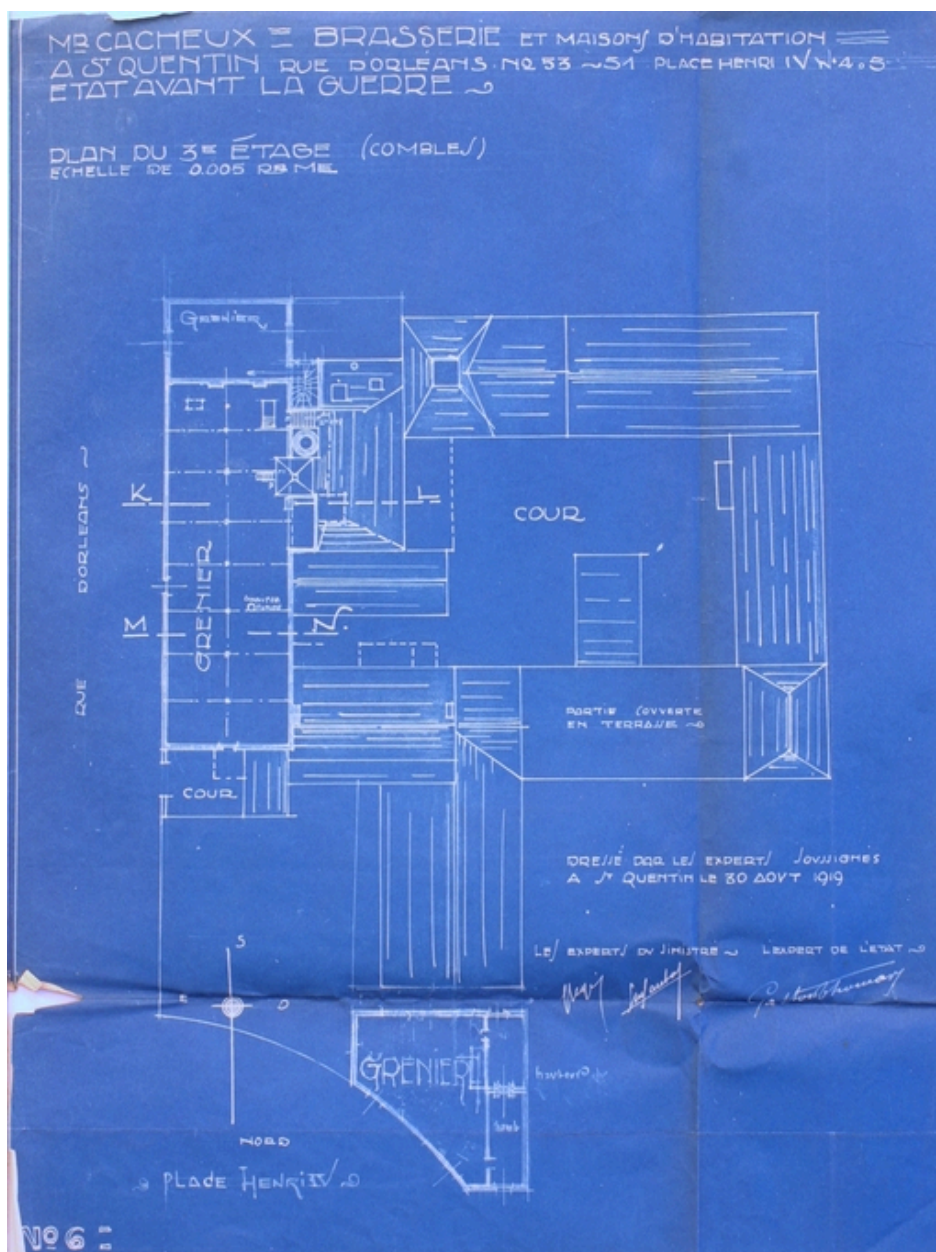
Plan du 2e étage, état en 1914 (AD Aisne).

IVR22\_20050205858NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



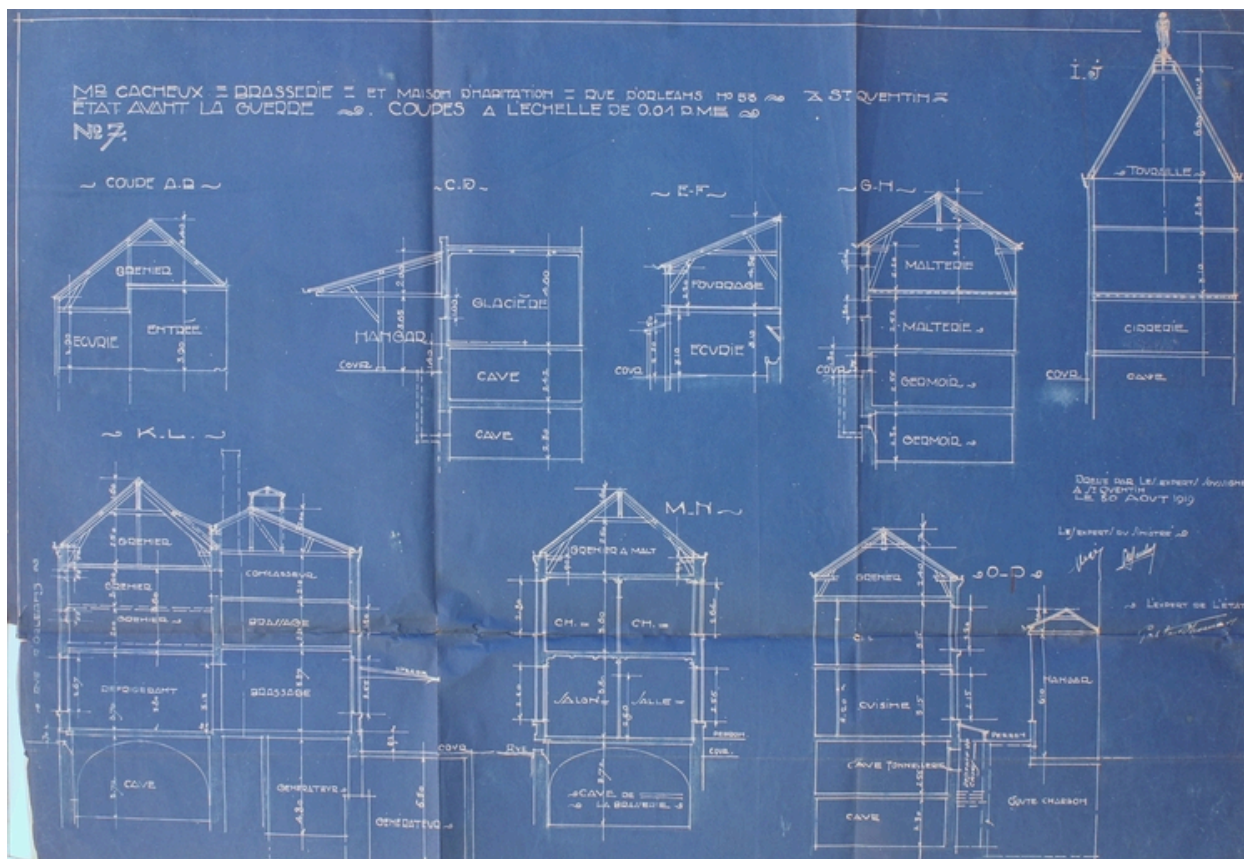
Plan du 3e étage, état en 1914 (AD Aisne).

IVR22\_20050205859NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



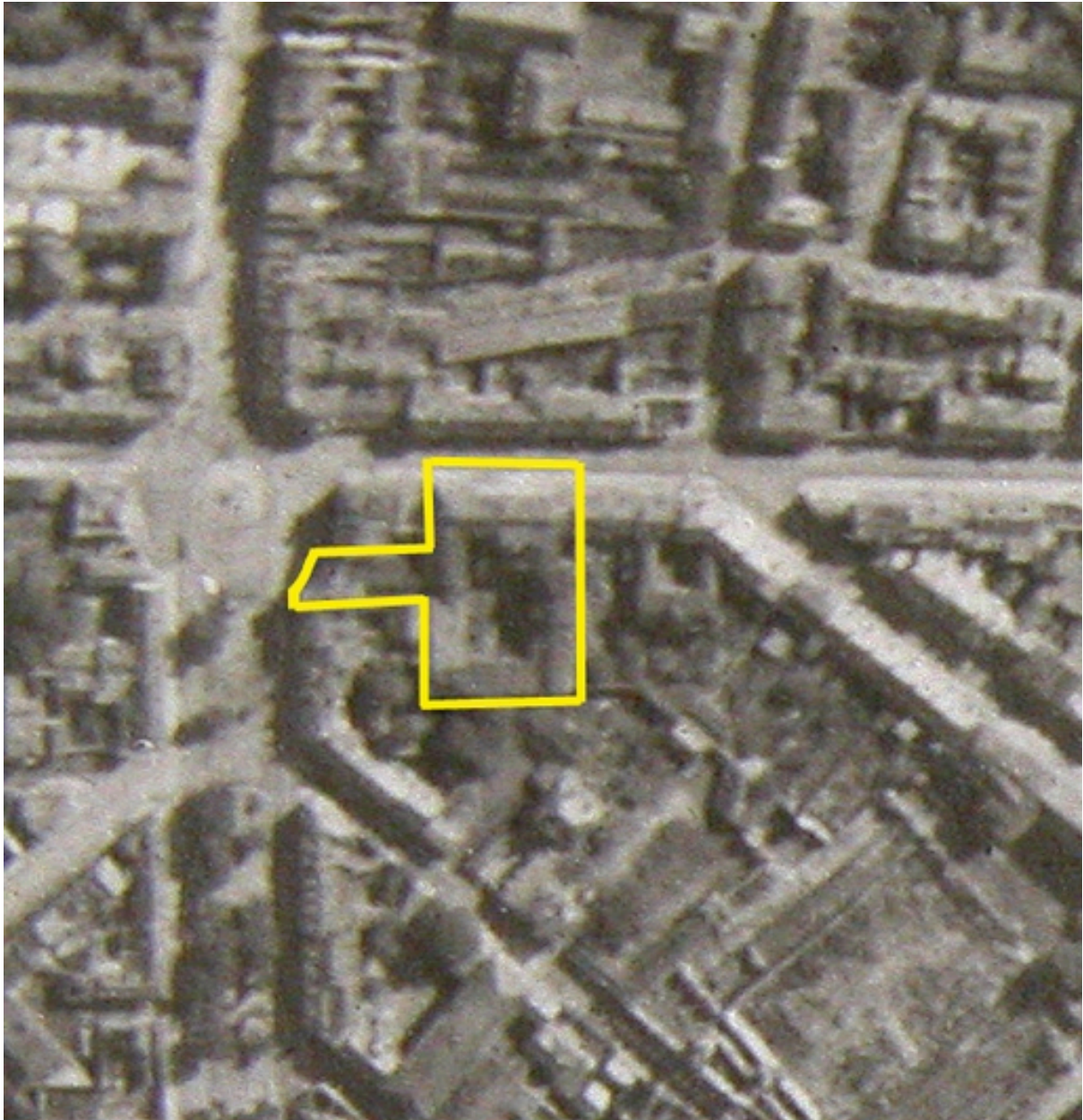
Coups transversales, état en 1914 (AD Aisne).

IVR22\_20050205860NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du site en juin 1918 (AD Aisne).

IVR22\_20050205861NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



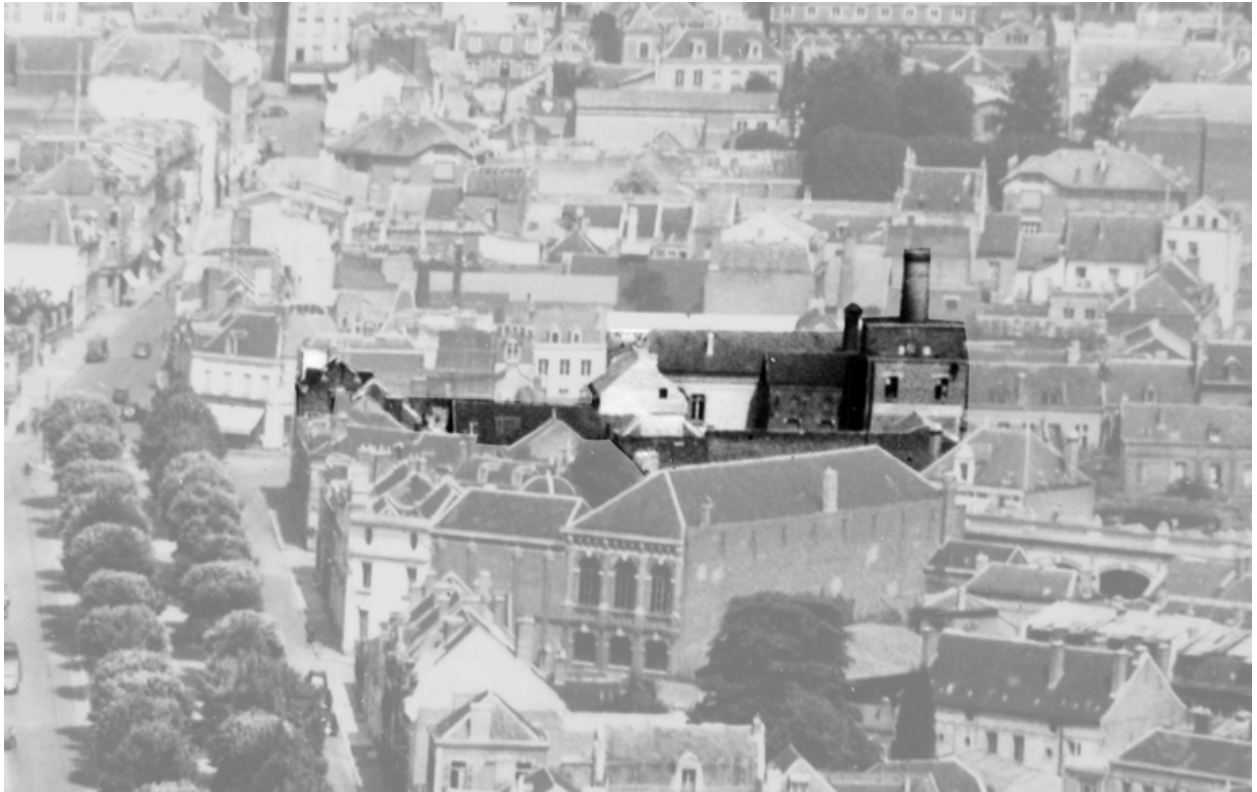


Vue aérienne du site vers 1933-1936 (BM Saint-Quentin).

IVR22\_20050205862NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



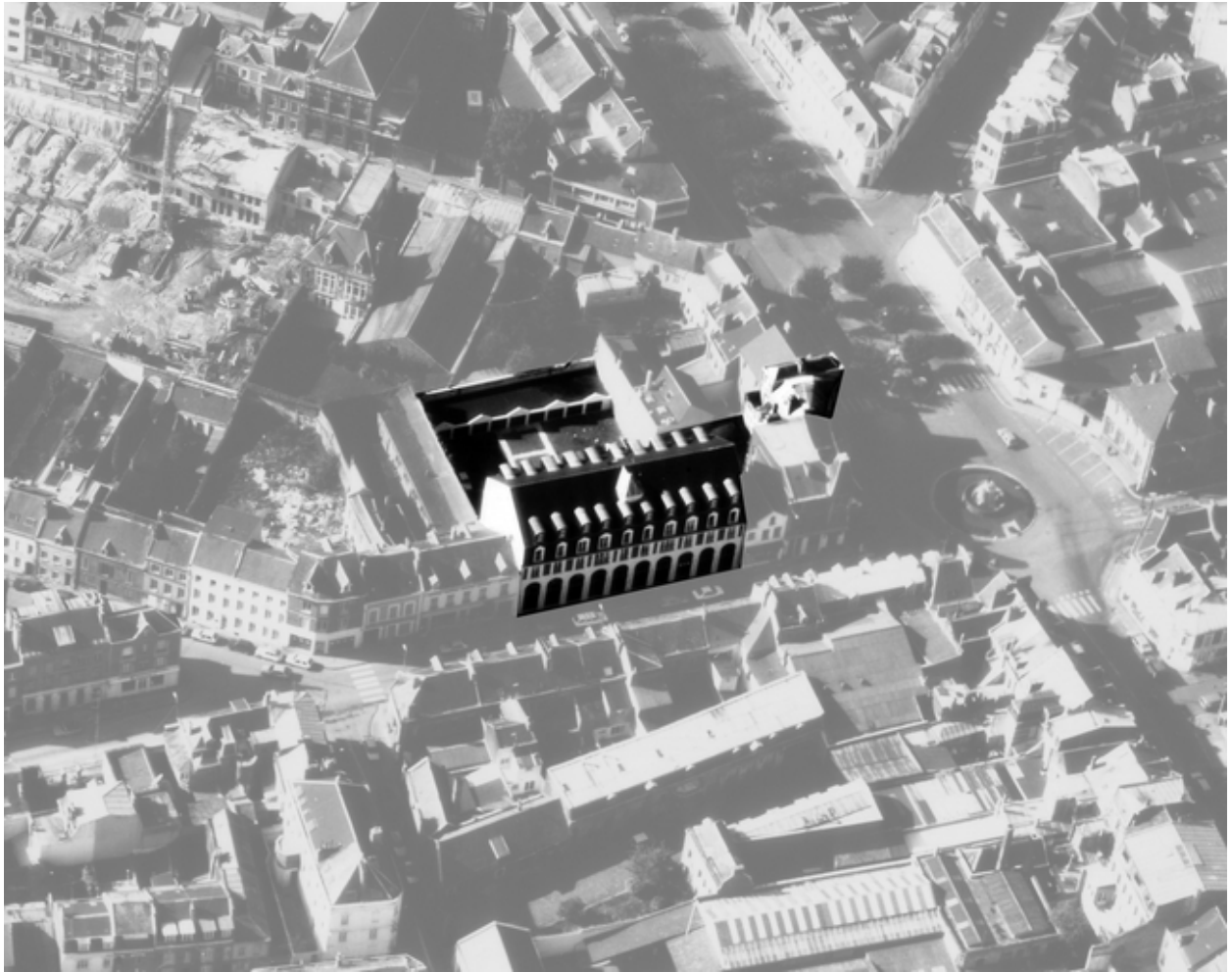
Vue aérienne du site dans les années 1950-1960 (AD Aisne).

IVR22\_20050205863NUCAB

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du site en 1989 : tous les bâtiments de la rue Gabriel-Péri ont été détruits, et remplacés par un immeuble d'habitation et des garages.

IVR22\_20050205864NUCA

Auteur de l'illustration : Pillet Frédéric

Auteur du document reproduit : Phot'R

Date de prise de vue : 1989

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



A gauche, l'immeuble d'habitation construit à l'emplacement des ateliers (rue Gabriel-Péri). A droite, le porche d'entrée surmonté de logements d'employés (place Henri IV).

IVR22\_20050205865NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Pillet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Place Henri IV : à droite, les logements d'employés et le porche d'entrée de la brasserie.

IVR22\_20050205866NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Pillet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Place Henri IV : à droite, les logements d'employés et le porche d'entrée de la brasserie.

IVR22\_20050205867NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Pillet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Table portant l'inscription Malterie - Cidrerie, surmontant le porche de la brasserie.

IVR22\_20050205869NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Pillet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade antérieure des logements d'employés : détail.

IVR22\_20050205870NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Pillet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Baie de la façade antérieure des logements d'employés, surmontée du monogramme de Germain Cacheux.

IVR22\_20050205871NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Pillet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade antérieure des logements d'employés.

IVR22\_20050205868NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Pillet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Communauté d'agglomération et ville de Saint-Quentin  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation